

Fiche 5 : Fiche de synthèse de consultation réglementaire et de motivation de la proposition de site exclusivement située au-delà de la laisse de basse mer

Ce formulaire signé par le préfet maritime est à joindre au dossier adressé au ministère chargé de l'écologie et au ministère de la défense sous forme papier et sous forme de CDROM.

FICHE DE SYNTHÈSE

A renseigner et signer par le préfet maritime (cf article R.414-3-1 du code de l'environnement).

Les éléments contenus dans cette fiche doivent être identiques à ceux contenus dans le dossier du site et notamment dans le FSD.

Coordonnées de la personne en charge du dossier

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Code du site : FR

Nom complet du site (identique à celui du FSD) :

REGION ADMINISTRATIVE RESPONSABLE DU SITE (correspondant au numéro FR du site) :

Site interrégional : **OUI** ou **NON**

Si oui : autre région concernée :

SOUS-REGION(S) MARINE(S) CONCERNEE(S)* (site mixte ou marin) :

* Classement selon la Directive cadre stratégie pour le milieu marin :

sous-région de la « Manche-Mer-du-Nord » ; sous-région des « mers Celtiques » ; sous-région du « golfe de Gascogne » ; sous-région de la « Méditerranée occidentale »

REGION(S) BIOGEOGRAPHIQUE(S) MARINE(S) CONCERNEE(S):

.....

Date et avis du Commandant de zone maritime (CZM) :

Joindre le formulaire d'avis signé par le CZM.

<u>Au titre de la directive «Habitats»</u>	<u>Au titre de la directive «Oiseaux»</u>
Cocher la case correspondante au projet	Cocher la case correspondante au projet
Projet de nouvelle pSIC : <input type="checkbox"/>	Projet de nouvelle ZPS : <input type="checkbox"/>
Projet de modification de pSIC : <input type="checkbox"/>	Projet de modification d'une ZPS : <input type="checkbox"/>
Projet de modification de SIC : <input type="checkbox"/>	
Projet de modification d'une ZSC : <input type="checkbox"/>	

Rappel : dans le cas où des procédures de consultations ont été conduites simultanément sur un site pour un même périmètre au titre des 2 directives, une fiche est à renseigner pour chacun des statuts proposés (pSIC et ZPS).

nouvelle proposition de site (ZPS ou pSIC)

- **superficie proposée** en hectares (Superficie obtenue par calcul SIG, **identique à celle figurant sur le FSD**):

modification d'une ZPS, d'une pSIC, d'un SIC ou d'une ZSC :

- dernière superficie en hectares transmise à la Commission:

- superficie en hectares des extensions :

- superficie en hectares des réductions :

- solde des modifications (ha) :

- **nouvelle superficie proposée en hectares** (identique à celle du FSD, en cas de modification de la superficie corrélée à une modification du système de projection : expliquer succinctement et en cas de besoin contacter le pôle système d'information du service du patrimoine naturel du MNHN) :

- Superposition totale ou partielle avec la (les) ZPS n° FR.....

- Superposition totale ou partielle avec la (les) pSIC, SIC ou ZSC n° FR.....

- Inclusion majoritaire (>50% en superficie de la partie marine) dans un parc national marin ou un parc naturel marin

- Superposition avec d'autres zones de protection réglementaire (RNN, APB...)

HISTORIQUE DU DOSSIER, INFORMATION, CONCERTATION

Qu'il s'agisse de la modification d'un site déjà transmis à la Commission Européenne ou qu'il s'agisse d'une nouvelle proposition, rappeler les étapes de la démarche conduite sur ce site jusqu'à l'élaboration de la présente proposition et le contexte général. Indiquer notamment les statuts de protection existants, le cas échéant les démarches de concertation déjà lancées, l'état d'avancement du DOCOB et toute information pouvant éclairer la motivation de la désignation de ce site ou les modifications intervenues.

MOTIVATIONS SCIENTIFIQUES

Indiquer dans ce champ la liste des habitats naturels et des espèces motivant la pSIC (ou la ZPS). Reporter la liste des habitats et espèces figurant aux rubriques 3.1. et 3.2. du FSD et le commentaire figurant en 4.2. Dans le cas d'une modification de périmètre, en fournir les justifications scientifiques qui seront reprises lors de la transmission du site à la Commission Européenne.

CARACTERE GENERAL

***Texte intégral strictement identique à celui figurant à la rubrique 4.1, paragraphe « autres caractéristiques du site » du FSD** qui sera transmis à la Commission européenne (Ici est repris également le texte de la rubrique «Vulnérabilité» de l'ancienne version du FSD).*

MOTIVATION DE LA POSITION PRISE PAR LE PREFET MARITIME:

Date et signature du préfet maritime